

## ADDENDA N° 1

N° de la DP : SEN-046 23/24

**Titre : ÉVALUATION DES MENACES ET DES RISQUES (EMR) LIÉS AU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES ORGANISATIONNELLES (PRO) DU SÉNAT**

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

---

### Question et réponse

- Q1. CO3 demande de fournir une liste de nom de tous les membres de l'équipe du projet, cependant on demande également : « Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une expérience et de compétences en audit d'évaluation des risques liés à la sécurité des TI qui excèdent le minimum de cinq (5) années d'expérience acquises au cours des huit (8) dernières années. » Cet énoncé n'indique pas clairement si l'on s'attend à ce que le soumissionnaire démontre l'expérience demandée ou si chaque membre de l'équipe du projet doit démontrer au moins cinq années d'expérience. Le Sénat peut-il préciser si le soumissionnaire ou les ressources sont évalués ici?
- R1. Le Sénat du Canada évaluera le soumissionnaire.
- Q2. CC6 indique que « Les renseignements fournis par le soumissionnaire au titre du critère obligatoire CO3 – Liste des membres de l'équipe de projet du consultant en sécurité seront évalués par rapport aux exigences énoncées à l'annexe "A" — Énoncé des travaux. » Pour obtenir le maximum de points sur ce critère, on indique : « Le critère coté est traité en profondeur; les renseignements fournis démontrent une compréhension globale et approfondie de tous les éléments du critère coté. » Cette description est vague et peu claire quant à la façon dont la Couronne entend évaluer les ressources en vertu de l'article CC6. Le Sénat peut-il fournir plus de détails sur ce qu'il recherchera ici (par exemple : certifications, années d'expérience, etc.)?
- R2. Le Sénat du Canada évaluera les projets antérieurs de ressources pertinentes pour l'EDT.
- Q3. CO5 demande aux soumissionnaires d'avoir de l'expérience avec Unit4 ou des systèmes ERP similaires. Cependant, dans les exigences cotées, cette expérience est divisée, dans laquelle CC7 demande une expérience Unit4 et CC8 demande une expérience ERP. En les divisant en exigences distinctes, cela limitera extrêmement la concurrence, car certaines organisations peuvent ne pas avoir d'expérience Unit4 et perdront donc

## ADDENDA N° 1

N° de la DP : SEN-046 23/24

**Titre : ÉVALUATION DES MENACES ET DES RISQUES (EMR) LIÉS AU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES ORGANISATIONNELLES (PRO) DU SÉNAT**

---

40 points sur les exigences cotées. Nous croyons que le format actuel de ces exigences est injuste et limitera le nombre de réponses que le Sénat recevra; par conséquent, nous aimerions demander que CC7 et CC8 soient combinés comme ils le sont dans CO5.

- R3. Non, CC7 et CC8 resteront séparés.
- Q4. Pour obtenir le maximum de points sur le critère CC7, on indique : « L'information fournie démontre que le soumissionnaire dispose d'une expertise complète dans la réalisation d'évaluations des risques de sécurité informatique avec la technologie Unit4. » C'est plutôt vague. Le Sénat peut-il fournir plus de détails sur la façon dont ce critère sera évalué (par exemple : nombre de projets, années d'expérience)?
- R4. Le soumissionnaire doit fournir autant d'informations que possible pour démontrer l'étendue de son expertise dans la réalisation d'évaluations de sécurité informatique sur Unit4.
- Q5. Pour obtenir le maximum de points sur le critère CC8, on indique : « L'information fournie démontre que le soumissionnaire dispose d'une expertise complète de la conduite d'évaluations des risques liés à la sécurité des TI relativement à des systèmes (PRO). » C'est plutôt vague. Le Sénat peut-il fournir plus de détails sur la façon dont ce critère sera évalué (par exemple : nombre de projets, années d'expérience)?
- R5. Le soumissionnaire devrait fournir le plus de renseignements possible pour démontrer l'étendue de son expertise dans la réalisation d'évaluations des risques liés à la sécurité des TI avec les systèmes de PRO.
- Q6. Le Sénat peut-il indiquer quels fournisseurs/tiers ont participé à la conception et à la mise en œuvre du système Unit4? De plus, l'État peut-il confirmer que ces fournisseurs ne pourront pas répondre à la présente DP, car il s'agirait d'un conflit d'intérêts?
- R6. Le Sénat veillera à ce que toutes les propositions soient évaluées selon leur propre mérite. Le Sénat n'a pas de soumissionnaire privilégié pour ces travaux. Veuillez vous référer à la partie 2 – Instructions aux soumissionnaires, article 9 – Conflit d'intérêts – Avantage indu du document de demande de propositions.

## ADDENDA N° 1

N° de la DP : SEN-046 23/24

**Titre : ÉVALUATION DES MENACES ET DES RISQUES (EMR) LIÉS AU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES ORGANISATIONNELLES (PRO) DU SÉNAT**

---

- Q7. CO1 exige que les soumissionnaires aient un gestionnaire de compte bilingue. Toutefois, l'énoncé des travaux indique : « Les ressources qui fournissent des services doivent parler couramment l'anglais ou le français. » Le Sénat peut-il confirmer que seul le gestionnaire de comptes est tenu d'être bilingue?
- R7. Le gestionnaire de comptes doit être bilingue. La ou les ressources qui fournissent les services doivent parler couramment l'anglais ou le français.
- Q8. La durée du contrat est indiquée comme étant de 6 semaines à compter de l'attribution du contrat. Selon les échéanciers décrits dans la DP, il semble que le contrat devrait être attribué en décembre 2023. Étant donné que de nombreuses entreprises prennent deux semaines de congé en décembre ou en janvier pendant la période des Fêtes, l'État peut-il confirmer que la durée du contrat sera rajustée en conséquence si le contrat est attribué avant les Fêtes?
- R8. Le contrat sera ajusté pour tenir compte d'une période de deux semaines à allouer pour la période des Fêtes.
- Q9. Serait-il possible d'envisager des contrats municipaux en plus des contrats provinciaux et fédéraux pour l'exigence CO4?
- R9. Non.

Shirley Chartrand  
Conseillère principale en approvisionnement  
Le Sénat du Canada  
[Proc-app@sen.parl.gc.ca](mailto:Proc-app@sen.parl.gc.ca)